

INFOS 5 : BORDEAUX - DIJON

INTERPELLATION DU PDG LORS DE SA TOURNEE DES CENTRES

02/12/2016

La
mobilisation
contre
le RIFSEEP
doit continuer
et s'amplifier !



Bulletin avec les comptes rendus des camarades faisant part de leurs interventions auprès du PDG lors de sa visite de leur centre INRA.

Nous demandons donc de recevoir ces informations au plus tôt pour les communiquer rapidement aux sections. Ainsi les camarades pourront s'emparer des questions et interpellier le PDG sur les mêmes sujets.

Compte rendu de section

BORDEAUX : mardi 29 novembre 2016

DIJON : vendredi 9 décembre 2016

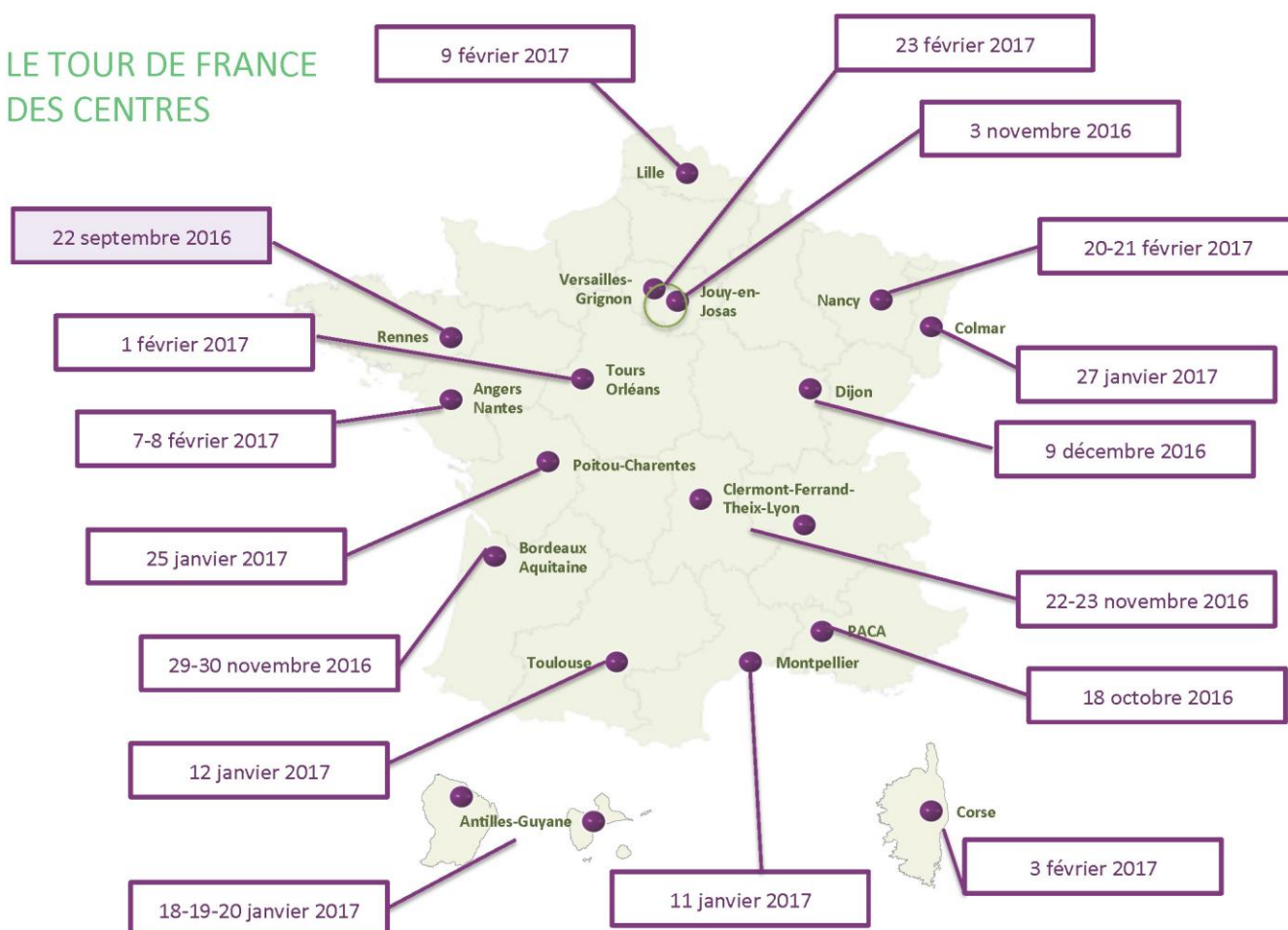
⇒ Le SN rappelle qu'il faut poursuivre et amplifier la mobilisation et ces opérations « Cartons Rouges » dans chaque centre, à chaque visite du PDG, même si apparemment, il s'y attend et prend cela avec beaucoup de légèreté.... **Rappel : Comme proposé au dernier SN, les camarades qui ont reçu la visite du Pdg sont invités à faire remonter les informations au secrétariat : quel accueil ? quelles interventions faites (pas seulement sur le Rifseep) ? quelles réponses ? réactions des collègues ? etc...**

⇒ **Attention : il semble que le Pdg fasse montre de banalisation de l'opération « cartons rouges ».** Cela ne doit pas empêcher les camarades qui n'ont pas encore reçu sa visite de poursuivre l'interpellation du Pdg à ce sujet, avec cartons rouges mais peut-être aussi autrement. A ce stade, pas de suggestion du SN mais y réfléchir. Appel à vos suggestions ! Nous en reparlerons lors de la CE du 13 décembre.

Dates de la Tournée

- ➔ RENNES : jeudi 22 septembre 2016 – Cf. compte-rendu [Info1&2](#)
- ➔ AVIGNON : mardi 18 octobre 2016 – Cf. compte-rendu [Info1&2](#)
- ➔ JOUY EN JOSAS : jeudi 3 novembre 2016 – Cf. compte-rendu [Info3](#)
- ➔ CLERMONT FERRAND : mardi 22 novembre 2016 [Infos4](#)
LYON : mercredi 23 novembre 2016
- ➔ BORDEAUX AQUITAINE : mardi 29 et mercredi 30 novembre 2016 [Infos5](#)
- ➔ DIJON : vendredi 9 décembre 2016 [Infos5](#)
MONTPELLIER : mercredi 11 janvier 2017
TOULOUSE : jeudi 12 janvier 2017
ANTILLES : 18 – 19 – 20 janvier 2017
POITOU CHARENTES : mercredi 25 janvier 2017
COLMAR : vendredi 27 janvier 2017
TOURS : mercredi 1 février 2017
CORSE : vendredi 3 février 2017
ANGERS NANTES : mardi 7 et mercredi 8 février 2017
LILLE : jeudi 9 février 2017
NANCY : lundi 20 et mardi 21 février 2017
VERSAILLES-GRIGNON : jeudi 23 février 2017

LE TOUR DE FRANCE DES CENTRES





Bordeaux

BORDEAUX

Compte rendu du 29 novembre 2016 : rencontre de M. Mauguin avec les syndicats et assemblée générale.

Les organisations syndicales (CGT – SUD – CFDT et CFTC) avions eu une rencontre ensemble avec T. Mauguin, juste avant l'Assemblée Générale.

Nous avons tous parlé du manque d'effectifs, du budget insuffisant, du problème des CDD, des menaces sur les unités expérimentales mais dans l'ordre de parole :

La CFDT a beaucoup insisté sur « la souffrance au travail » qu'elle lie à la baisse des effectifs, la disparition d'UE, le manque de communication immédiate, un mauvais management (demande pour que les agents interviennent dans la nomination des DU), l'emploi des CDD sur des activités pérennes et enfin du risque que la mise en place du RIFSEEP accroisse les tensions au sein des collectifs de travail.

La CFTC a repris en insistant sur la baisse des promotions liée à la baisse des postes (exemple : un seul passage de TR en AI pour le centre de Bordeaux). La CFTC A insisté aussi sur le recours accru aux CDD pour le dénoncer et demander plus de clarté et de possibilités dans leur intégration.

Ils ont aussi insisté sur le besoin de pérennité des UE pour la recherche et pointé la préférence de la vente à l'extérieur sur les travaux d'expérimentation.

SUD a recadré sur le centre de Bordeaux et est revenu sur la précarité (25% de l'emploi, 12 postes réservés), les méfaits de la recherche sur contrats, ceux de la relation client /prestataire entre les unités expérimentales ainsi que les SDAR et les autres unités.

Pour la CGT, j'ai essayé de reprendre sur le budget, la précarité, de pointer le manque d'indépendance de la recherche liée au financement par contrats et l'insuffisance de la dotation d'état. J'ai rajouté la question des conséquences des nouvelles régions sur nos centres (Bordeaux et Poitou-Charentes). Patricia qui m'accompagnait a rajouté l'absence de suivi de la DG lors des restructurations des Unités et des fusions en TGU : ces unités sont en difficultés du fait de la pénurie de postes de personnels Techniques et administratifs (surtout lorsque la DG impose de nouvelles procédures administratives lourdes et contraignantes et des outils peu adaptés).

Bien sûr, on avait déclaré en commun notre opposition au RIFSEEP. Sur la section CFDT de Bordeaux, je ne vois jamais Isabelle Champion participer.

En Assemblée Générale, T. Mauguin a repris nos sujets en se voulant rassurant et conciliant et nous a proposé de nous donner la parole au début de l'AG pour que nous exprimions notre position sur le RIFSEEP, il nous a court-circuités parce que toutes les questions que nous avons soulevées avec lui, n'ont pas été posées à l'AG, que c'est lui qui nous a donné la parole pour le RIFSEEP, tout juste s'il n'a pas dit « levez vos cartons maintenant ». Il a précisé qu'il n'irait pas contre une loi et très soft, s'est étonné de l'exceptionnalité de l'INRA et des positions syndicales sur cette question par rapport aux autres EPST. Il a assuré son souhait de revalorisation des salaires des personnels permanents (au détriment peut-être de la subvention d'état aux unités) et s'engage à examiner les dossiers des personnels non permanents qui pourraient faire l'objet de titularisation.

DIJON

Questions pour le PDG Mauguin, Dijon le 9 décembre 2016

RIFSEEP

Comment peut-on prévoir une indemnité supp sans ôter la PPR actuelle ? quels seraient les critères retenus ? d'où vient le financement ?

Ne peut-on voir réapparaître les avancements accélérés d'échelon que nous n'avons pas eu en 2016 ? (pour 2017) ou bien voir augmenter le nombre de changements de grade et de corps ?

Réponse : il a déjà transmis à chaque rencontre avec le ministre. CNRS et INSERM sont plutôt orientés RIFSEEP pour l'instant, culture INRA est différente. INRA n'a pas engagé la mise en œuvre car pas de cadre pour l'instant. Pas de texte officiel, on attend pour discuter avec les OS. On a 2 positions pour l'instant s'il y a un texte réglementaire :

- Pas de prélèvement sur les salaires, pas de malus pour faire place au bonus
- La marge de manœuvre est faible, en raison des budgets, il faudra une dotation supplémentaire et les bonus seront attribués sur des critères objectifs de technicité, mais pour le moment pas d'informations sur qui décidera de leur attribution et de combien.
- Tant qu'il n'y pas de texte ministériel obligeant la mise en place le PDG est dans l'attente
- Si une mise en place obligatoire le PDG privilégiera les ITA.
- Marge de manœuvre entre la consolidation des régimes indemnitaires de socle et le rapprochement avec des critères de technicité (comprend qui peut !)

Les UE

Les agents de l'INRA sont très attachés au dispositif expérimental (unités et installations expérimentales) qui est une spécificité de l'INRA et une richesse pour notre recherche. Quelle sera votre politique pour maintenir et développer ce dispositif expérimental ? Y a-t-il des besoins nouveaux qui pourraient être en partie assurés par les UE ?

Réponse : question déjà portée au niveau national. Des unités historiques et de nouvelles, le financement est interne à l'INRA, quelques U avec des apports extérieurs, mais reste marginal. Faut maintenir les moyens et les augmenter avec des partenaires locaux et la mutualisation. A discuter en CT avec les OS. On a des UE en pleine charge de travail, voir comment on aide, on accompagne et travaille avec les UR. C'est une identité et une particularité forte de l'INRA qui en fait une force. Il y a une émergence de nouveaux besoins et de nouvelles technologies, avis PDG maintenir les moyens, associés les collectivités locales et les autres Instituts ex les Universités pour mutualiser les financements, aider et accompagner les UE dans le changement

Financement

Le financement des unités avec un soutien de base permet de travailler sans avoir besoin de quémander des fonds ce qui est le plus souvent une pure perte de temps. Allez-vous rétablir un montant du soutien de base qui permette aux laboratoires de travailler en toute indépendance et sur le long terme, sans être uniquement dépendants de l'obtention ou non de projets, et si oui comment allez-vous calculer une dotation correcte ?

Réponse : la dotation de base est un sujet global déjà relayé au niveau national par la CGT. L'évolution du taux de réponses des projets ANR (avant 1/3, maintenant 1/6) arrive à un seuil critique. Prévu de faire remonter l'alerte aux députés et au gouvernement

Augmentation de 1.8% de budget qui suffira à peine à revaloriser le point d'indice de 1.6 % comme promis par le gouvernement

Précarité

Il y a un trop grand nombre de CDD à l'INRA et surtout de plus en plus l'incapacité de les garder au sein de l'institut. Que prévoyez-vous pour assurer à la fois la continuité des recherches et la bonne exploitation de ces RH ? Des recrutements et des ouvertures de concours ? mais dans la conjoncture actuelle de diminution du nombre de fonctionnaires cela paraît difficilement réalisable ?, sinon quelles possibilités voyez-vous pour accompagner au maximum l'insertion des CDD dans le marché du travail, et surtout des doctorants ?

Réponse : 2 possibilités, soit CDIisation, soit concours. Pose un problème d'équité entre les permanents déjà recrutés sur concours, et ceux qui seraient CDIés « au choix ». Pour les CDD, INRA doit être vu comme un organisme de formation (les CDD auront droit à la formation) et un tremplin, voir pour la mise en place d'un passeport de compétences. La pérennisation est vue sous l'aspect poste plutôt que personnel. Identification des postes à compétences pérennes, pour le recrutement de titulaires.

Conditions de travail

Sur un site où travaillent plus de 50 personnes nous devons légalement avoir médecin de prévention sur place, or ce n'est plus le cas. Que prévoyez-vous de mettre en place afin de répondre à ce problème de santé pour les agents ? (Idem en ce qui concerne l'assistante sociale)

Réponse : médecine du travail, ce n'est pas un problème de coût, mais un problème de manque de médecin du travail. Des actions sont en cours, c'est trop tôt pour répondre.

Question sur le télétravail posée par la CFDT :

Réponse : Mise en expérimentation à Jouy en 2017, sans exclusion de métiers, ni de catégories, bilan fin 2017 ou début 2018. Reste prudent car quelques catastrophes dans le privé ou dans la fonction publique.